

De la promesse et de la venue du Rédempteur

par le père Emmanuel O.S.B.

Dans cet article paru dans le *Bulletin de Notre-Dame de la Sainte-Espérance* de décembre 1878 (2^e année, n° 10, p. 341-348), le Révérend père Emmanuel, curé de Mesnil-Saint-Loup, montre que les promesses faites par Dieu au peuple élu dans l'ancien Testament sont de deux sortes. Les unes ont un caractère absolu et indéfectible, elles concernent le Messie et s'adressent à l'Église – « l'Israël spirituel », comme le dit saint Paul – ; les autres ont un caractère conditionnel et regardent la seule nation juive – « l'Israël charnel ». Cette distinction est capitale et doit être rappelée pour confondre l'erreur des autorités conciliaires. Celles-ci en effet ne font plus la différence entre la religion révélée du peuple élu avant Notre-Seigneur et le judaïsme actuel, et en viennent à dire : « C'est en raison de "racines communes", que l'Église reconnaît au peuple juif un statut spécial de "frère aîné" qui lui donne une position unique parmi toutes les autres religions ¹ ».

Le sel de la terre.

— I —

LA PROMESSE du Rédempteur fut faite peu après la chute de nos premiers parents ; on la trouve consignée dans ces paroles que Dieu prononça contre le serpent : « Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme, et entre ta descendance et sa descendance ; elle t'écrasera la tête, et tu lui écraseras le talon. » (Gn 3, 15.)

¹ — COMMISSION BIBLIQUE PONTIFICALE, *Le peuple juif et ses saintes Écritures dans la Bible chrétienne*, 2001. L'expression « frères aînés » est de Jean-Paul II (discours à la Synagogue de Rome, le 13 avril 1986).

L'inimitié qui va exister entre la femme et le serpent passera à leur descendance. Il y aura entre le fils de la femme et les fils de Satan une guerre impitoyable, et voici à l'avance comme le bulletin de ces combats terribles. Le fils de la femme écrasera la tête du serpent ; le serpent, de son côté, ne sera point sans quelque avantage, il brisera le talon du fils de la femme.

On peut dès lors assurer que celui-ci sera victorieux ; car la blessure qui lui sera faite au talon (c'est-à-dire sa mort comme homme), n'est que légère en comparaison de celle qui menace le serpent ; car il aura la tête écrasée, et sa défaite par conséquent sera complète.

Fort explicite sur la défaite du serpent, la promesse est encore très mystérieuse sur le mode de son accomplissement.

Toutefois, cette solennelle promesse fut la base de toutes les espérances de l'ancien monde : elle formait une partie du symbole de tous les anciens justes, lequel se résumait en ces mots : Croire en un seul Dieu Créateur de toutes choses, et espérer au Rédempteur qu'il a promis.

— II —

Au temps de la corruption universelle qui amena le déluge, la promesse ne put périr : la vérité du Seigneur demeure éternellement. Noé trouva grâce aux yeux du Seigneur, sa famille fut préservée avec lui, et ainsi l'espérance demeura stable comme la promesse.

Des trois fils de Noé, l'un fut maudit, du moins dans sa postérité, et par là les fils de Chanaan furent dépossédés de l'espoir de voir surgir parmi eux le Rédempteur. Restaient Sem et Japhet. Sem était l'aîné, sa postérité fut préférée à celle de Japhet. Sem demeura dans les lieux qu'avaient habités les premiers hommes, il en conserva plus religieusement la foi au Dieu créateur et l'espérance au Rédempteur promis.

— III —

De la race de Sem surgit Abram, plus tard Abraham.
Or, le Seigneur dit à Abram :

Sors de ton pays, de ta parenté et de la maison de ton père, et va en la terre que je te montrerai. Je ferai sortir de toi un grand peuple : je te bénirai, je glorifierai ton nom, tu (ne) seras (que) bénédiction. Je bénirai ceux qui te béniront, je maudirai ceux qui te maudiront, et en toi seront bénis tous les peuples de la terre. [Gn 12, 13.]

Abram, l'élu de Dieu, fut ainsi constitué le dépositaire de la promesse faite dès le commencement, et renouvelée cette fois avec un nouveau trait

de lumière : « Tous les peuples seront bénis... » Ce sera la suite de la défaite de l'ancien serpent.

Cette promesse fut renouvelée à Abraham, en récompense de l'obéissance avec laquelle il sacrifia son fils Isaac, conservant l'espérance contre toute espérance : « Parce que tu as obéi à ma voix, lui dit le Seigneur, en ta race seront bénies toutes les nations de la terre » (Gn 22, 48).

Isaac, le fils de la promesse, comme le dit l'Apôtre (Ga 4, 23-28), fut, à l'exclusion d'Ismaël, l'héritier des espérances de toutes les nations de la terre. Le Seigneur dit à Isaac :

Demeure dans le pays que je t'indiquerai. Je serai avec toi et je te bénirai ; à toi et à ta race je donnerai ce pays, fidèle au serment que j'ai fait à Abraham ton père. Je multiplierai ta race comme les étoiles du ciel ; je donnerai à tes descendants tout ce pays, et en ta race seront bénies toutes les nations de la terre.
[Gn 26, 2-4.]

Les temps avancent, et les promesses de Dieu deviennent de plus en plus explicites ; la promesse première est accompagnée maintenant de promesses secondaires. Une postérité nombreuse descendra d'Isaac, elle habitera la terre de Chanaan ; dans cette postérité seront bénies toutes les nations de la terre. Il faut donc distinguer dès maintenant une promesse spéciale aux enfants d'Isaac, celle d'habiter la terre de Chanaan, en outre de la promesse générale à toutes les nations de la terre, d'être bénies en celui qui naîtrait de la descendance d'Abraham et d'Isaac.

Jacob, fils d'Isaac, hérita des promesses au détriment d'Esäü, bien que celui-ci fût son aîné. Dieu voulait montrer par là que la grande bénédiction promise à tous ne serait point une gloire temporelle donnée au peuple de Dieu.

Isaac avait dit à Jacob : « Que Dieu tout-puissant te bénisse, et qu'il te donne les bénédictions d'Abraham » (Gn 28, 4). Le Seigneur lui-même apparaissant à Jacob, lui dit : « En toi et en ta race seront bénies toutes les nations de la terre » (*Ibid.*, 14). Dieu lui renouvela en même temps la promesse de la terre de Chanaan.

— IV —

Des douze fils de Jacob, Juda fut désigné par leur père mourant et prophétisant comme devant jouir de l'autorité parmi ses frères. Ceux-ci devaient, par ordre de leur père, lui rendre hommage. Jacob n'exprime point nettement la raison de cette préférence, il se contente d'ajouter que cette prérogative de Juda demeurera « jusqu'à ce que vienne celui lui doit être envoyé, celui à qui les peuples rendront obéissance » (Gn 49, 8-10).

Cette prophétie sert beaucoup à éclaircir le sens des promesses précédentes. On voit que la grande promesse aura son effet infailliblement, et l'on peut soupçonner que les promesses secondaires ne sont que conditionnelles. Juda aura l'autorité jusqu'à ce que vienne celui qui est promis... Il viendra donc... Mais quand il sera venu... à qui passera l'autorité sur les fils de Jacob ?

— V —

Tous les événements postérieurs, comme la sortie d'Égypte, la loi du Sinaï, les pérégrinations dans le désert, furent un acheminement vers la promesse secondaire faite à Abraham, Isaac et Jacob de leur donner la terre de Chanaan. Elle leur fut donnée à la condition mille fois répétée qu'ils serviraient Dieu fidèlement : dans le cas contraire, ils sont menacés « d'être livrés aux nations ennemies, et dispersés par toute la terre » (Dt 28).

Mais, quant à la grande et primitive promesse faite contre l'ancien serpent, en faveur de toutes les nations de la terre, promesse qui devait être accomplie par la descendance de la femme, dans la race d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, dans la tribu de Juda, Dieu n'y a jamais mis de condition ; c'est une promesse absolue.

C'est une grande miséricorde de Dieu de n'avoir pas mis de condition à la première promesse ; car s'il en eût été autrement, les hommes auraient pu craindre que la condition ne vînt à manquer, et l'espérance aurait chancelé.

— VI —

Aux premiers temps de son établissement dans la terre promise, le peuple juif vit de ses yeux à quelles conditions il pouvait espérer de conserver la terre de Chanaan. Dès qu'il manquait à la fidélité due à Dieu, les peuples voisins venaient l'asservir ; et quand, touché de repentir, il revenait au Seigneur, Israël rentrait dans ses limites, et chacun se reposait en paix à l'ombre de ses vignes et de ses figuiers.

Au temps de David, le peuple de Dieu put se considérer (politiquement parlant) comme définitivement en possession de la terre qui lui avait été promise. David fut choisi de Dieu de la tribu de Juda pour servir à l'accomplissement de toutes les promesses. Le prophète Nathan lui dit sur l'ordre de Dieu :

Quand tu auras terminé tes jours et que tu te seras endormi avec tes pères, je susciterai après toi ton descendant qui naîtra de toi, et j'affermirai son règne. Il édifiera une maison à mon nom, et j'affermirai à jamais le trône de son royau-

me. Je serai son père et il sera mon fils ; et s'il fait quelque mal, je le châtierai avec la verge dont on châtie les hommes ; mais je ne retirerai point ma miséricorde de lui ; et ta maison et ton royaume seront stables à jamais devant ta face, et ton trône sera affermi à toujours. [2 S 7, 12-16.]

Cette promesse faite à David touchant la race que Dieu lui suscitera *après sa mort*, est tout à fait digne d'attention. On y voit deux choses remarquables : 1° l'assurance d'un règne éternel ; 2° l'hypothèse de quelque infidélité dans cette même race ; et comme ces deux choses ne peuvent pas exister à la fois dans toute la race de David, ni dans tous les individus de cette même race, on est en droit de conclure que si quelques-uns des fils de David attirent sur eux le châtiment de Dieu, il s'en trouvera quelque autre dans la famille qui recevra une bénédiction immuable, qui appellera Dieu son père, que Dieu appellera son fils...

Nous retrouvons ici la promesse primitive absolue et sans conditions, et des promesses secondaires. Si la descendance de David demeure fidèle au Seigneur, elle règnera à toujours sur le peuple juif.

— VII —

La suite des divines promesses ne fait que confirmer cet espoir. Après la construction du Temple, Dieu apparaît à Salomon et lui dit :

Toi aussi, si tu marches en ma présence, comme a marché ton père, dans la droiture du cœur et la justice, j'affermirai à jamais ton trône sur Israël ; *mais si* vous vous détournez, toi et tes enfants, je ferai disparaître Israël de dessus la terre que je lui ai donnée. [3 R 9, 4.]

Salomon lui-même, à la dédicace du temple, chante ces mêmes promesses :

Le Seigneur a juré à David un serment qui est vérité, et qui aura son effet ; je placerai sur ton trône le fruit de tes entrailles. Si tes enfants gardent mon alliance, si leurs enfants sont toujours fidèles, ils seront assis sur ton trône... Là je ferai paraître la puissance (le fils) de David, j'ai préparé une lampe (un successeur) à mon oint (David). [Ps 131, 11 *et sq.*]

La promesse absolue de Dieu paraît bien ici. Il l'a juré, et lui-même placera sur le trône de David un fils qui naîtra de sa race. La promesse conditionnelle de la royauté temporelle n'est pas moins facile à saisir. S'ils sont fidèles, Dieu gardera sur le trône les enfants de David ; et il est facile de prévoir ce qui arrivera en cas d'infidélité. Mais cette infidélité qui pourra amener la ruine de la royauté temporelle, ne préjudiciera point à l'accomplissement de la promesse absolue ; ce que Dieu a promis, a juré de faire lui-même, il

l'accomplira malgré l'infidélité des hommes. « Leur infidélité anéantira-t-elle la fidélité de Dieu ? Non, sans aucun doute ! » (Rm 3, 3).

— VIII —

En confirmation et explication des promesses, nous avons les prophéties.

Le fils d'Amos [Isaïe] devance tous ses frères. Il annonce la naissance d'un enfant dont le nom sera *Dieu*, et qui règnera sur le trône de David, et qui y règnera d'un règne éternel.

Un petit enfant nous est né, un fils nous est donné, et il sera appelé Admirable, Conseiller, Dieu, Fort, Père du siècle futur, Prince de la paix. Son empire sera grand, et la paix sera sans fin ; il s'assiéra sur le trône de David et aura son royaume, pour l'affermir et le fortifier dans le jugement et la justice, dès lors et pour l'éternité. [Is 9, 6-7.]

Ailleurs, le même prophète annonce solennellement à la maison de David, la naissance de ce *fils de la femme*, qui s'appellera Dieu avec nous.

« Écoutez donc, maison de David... Voici que la Vierge concevra et enfantera un fils, et son nom sera Emmanuel, Dieu avec nous » (Is 7, 13-14).

On voit maintenant pourquoi le Rédempteur est dès le commencement désigné par ces mots : *la race de la femme* ; c'est qu'il devait naître *de la Vierge*.

Isaïe n'est pas moins précis sur la promesse faite en faveur de tous les peuples :

Inclinez votre oreille et venez à moi, dit-il dans la personne du Seigneur, écoutez et votre âme vivra ; et je ferai avec vous l'alliance éternelle, les miséricordes fidèlement réservées à David. Voici, je l'ai donné aux peuples pour témoin, aux nations pour chef et pour maître. [Is 55, 3-4.]

Jérémie tient le même langage, et sur les promesses conditionnelles, et sur la promesse absolue. Des premières il dit :

Ainsi, dit le Seigneur, je jetterai dans l'ivresse tous les habitants de ce pays, et tous les rois de la race de David qui siègent sur son trône, et les prêtres, et les prophètes, et les habitants de Jérusalem ; et je les disperserai loin l'un de l'autre, et les pères et les enfants, dit le Seigneur ; je ne ferai ni quartier ni miséricorde, et sans pitié je les disperserai. [Jr 13, 13-14.]

Combien différent est le langage du prophète, quand il en vient à la grande promesse.

Voici venir les jours, dit le Seigneur, où je susciterai à David un rejeton qui sera le juste, et roi il régnera, et il sera heureux, et il exercera jugement et justice

sur la terre ; au jour de sa venue, Juda sera sauvé, et Israël demeurera dans la sécurité, et voici le nom dont on l'appellera : Jéhovah notre juste. [Jr 23, 5-6.]

Il s'appellera Jéhovah, et sera fils de David. Il sera donc Dieu et homme. Plus loin, Jérémie répète sa prophétie et la complète :

Voici venir les jours, dit le Seigneur, et je susciterai la bonne parole que j'ai dite à la maison d'Israël et à la maison de Juda. En ces jours-là, en ce temps-là, je ferai surgir à David le rejeton de justice. En ces jours-là, Juda sera sauvé, et Jérusalem demeurera dans la sécurité, et voici le nom dont on l'appellera : Jéhovah notre juste. Car ainsi dit le Seigneur : il y aura toujours un homme fils de David assis sur le trône de la maison d'Israël. Et il y aura toujours sous mes yeux des prêtres et des lévites qui offrent les holocaustes, et fassent le sacrifice. [Jr 23, 14 *et sq.*]

Dans cette importante prophétie, nous pouvons remarquer trois choses : 1° l'annonce du règne du fils de David, lequel sera Dieu ; 2° l'annonce d'un sacrifice perpétuel, et de sacrifices incessants ; 3° ce sacerdoce n'est point celui d'Aaron, car celui-ci ne pouvait se recruter que dans la famille de Lévi, et Isaïe dit expressément que Dieu prendra des prêtres et des lévites parmi les Gentils (Is 66, 19-21). Quant aux sacrifices qui seront offerts alors, nous avons la prophétie de Malachie :

Je ne vous aime point, dit le Seigneur, et je ne recevrai point vos offrandes, car du levant au couchant, mon nom est grand parmi les nations, et en tous lieux on sacrifie et l'on offre à mon nom l'oblation pure ; car mon nom est grand dans toutes les nations, dit le Seigneur des armées. [Ml 1, 10-11.]

Ézéchiël annonce de même le règne de David, lequel sera pasteur du troupeau de Jéhovah :

Je sauverai mon troupeau et il ne sera plus exposé aux voleurs ; et je ferai surgir sur lui un pasteur unique, qui le gardera, mon serviteur David ¹ ; il gardera mes brebis, et sera leur pasteur, et moi Jéhovah, je serai leur Dieu, et mon serviteur David sera prince au milieu d'elles. J'ai dit, moi Jéhovah. [Ez 34, 22-24.]

Daniel annonce qu'après les quatre grandes monarchies, Dieu en suscitera une autre qui sera éternelle :

Dieu suscitera le royaume des cieux qui ne sera jamais détruit, et sa puissance ne passera point à un autre peuple ; mais au contraire, il brisera et détruira tous les autres royaumes, et il demeurera éternellement. [Dn 2, 44.]

Daniel, non seulement connu ce royaume, mais il en vit à l'avance le Roi immortel :

¹ — Un roi quelconque du peuple de Dieu, c'est David ; ici le Messie lui-même, c'est David. Au quatrième livre des Rois (19, 34), Ézéchiël est nommé David. En saint Marc (11, 9-10), la venue du Messie, c'est le *règne de David notre père*.

Durant la nuit, dans une vision, je voyais... Et l'Ancien des jours ¹ s'assit : son vêtement était blanc comme neige, et les cheveux de sa tête comme une laine très pure... Et voici sur les nuées du ciel venait comme le fils de l'homme, et il arriva jusqu'à l'Ancien des jours, et on le fit approcher devant sa face. Et il lui donna puissance, gloire et royauté, et tous peuples, tribus et langues lui seront soumis : sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée, et son royaume, un royaume qui ne sera point détruit. [Dn 7, 7.]

Michée annonce que ce Roi immortel, chef du peuple de Dieu, *naîtra à Bethléem, sortant de son éternité* (Mi 5, 2).

Enfin Zacharie annonce à Jérusalem que son Roi, son Juste, son Sauveur, lui arrivera pauvre, monté sur une ânesse et sur l'ânon (Za 9, 9).

Tout était dit.

— IX —

Après avoir jeté un coup d'œil, bien rapide il est vrai, sur les antiques promesses et sur les prophéties, il nous est doux d'en voir l'accomplissement dans les faits évangéliques.

Suivons le récit de saint Luc. (Chap. 1, 26 *et sq.*)

L'ange Gabriel fut envoyé de Dieu à une Vierge de la maison de David, et cette Vierge s'appelait Marie.

C'est la Vierge annoncée par Isaïe ; c'est la femme dont il est dit que Dieu mettra l'inimitié entre elle et le serpent. C'est cette femme qui aura *une descendance et qui ne connaîtra point d'homme*. (Lc 1, 34.)

Elle est de la maison de David, c'est à lui que Dieu a promis un fils dont le règne sera sans fin.

Et étant entré auprès d'elle, l'ange lui dit : Salut, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec toi, tu es *la plus bénie des femmes* ². Voici que tu concevras dans ton sein, et tu enfanteras un fils, et tu l'appelleras Jésus.

L'ange ne fait que répéter les paroles d'Isaïe : « Voici que la Vierge concevra et enfantera un fils, qui s'appellera Emmanuel, Dieu avec nous. » Qu'on se rappelle ici le nom par lequel le Sauveur sera appelé selon Jérémie : « On l'appellera *Jéhovah notre juste* », dit-il. Or, ces noms, Jéhovah notre juste, Emmanuel ou Dieu avec nous, sont les synonymes parfaits du saint nom de Jésus, qui signifie *le Salut de Jéhovah, ou Jéhovah-Sauveur*.

Suivons le discours de l'ange :

¹ — Plus littéralement *le Vieux en jours*, c'est-à-dire le Père éternel.

² — C'est le sens vrai de la phrase : *Benedicta tu in mulieribus*. Aussi en français nous disons : Bénie entre *toutes* les femmes.

Il sera grand, et s'appellera le Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, et il règnera dans la maison de Jacob éternellement, et son règne n'aura point de fin.

Fidèle messenger, l'ange prend à tâche de réunir, pour désigner le Fils de la Vierge, tous les caractères assignés au Messie dans les prophètes. Il sera Grand, la Grandeur même ; il sera le fils du Très-Haut, et en même temps fils de David ; c'était bien là la promesse du Seigneur à David : « Je te ferai naître un fils... Il m'appellera son Père, je l'appellerai mon Fils... Il aura le trône de David son père », et selon tous les prophètes, en particulier Isaïe et Daniel, « son règne n'aura point de fin ». L'ange emprunte, ici comme plus haut, les termes mêmes d'Isaïe et de Daniel.

« Et le Verbe s'est fait chair, et il habita parmi nous » (Jn 1, 14).

Tout était accompli.

— X —

Aussi l'humble Vierge devenue l'heureuse mère du Fils de Dieu, chante dans son *Magnificat* que Dieu s'est ressouvenu de sa miséricorde en faveur d'Israël, selon la promesse faite à nos pères, à Abraham et à sa race, pour toujours.

Zacharie bénit le Seigneur de ce qu'il a visité son peuple, lui a suscité un Sauveur dans la maison de David, selon qu'il avait promis par la bouche de ses prophètes. Il s'est souvenu de l'alliance contractée avec Abraham...

Le vieillard Siméon, docteur des plus fameux d'entre les juifs, reconnaît dans le fils de Marie *le Salut de Jéhovah, Domine... salutare tuum* ; celui qui doit être la lumière des nations et la gloire d'Israël, celui, en un mot, en qui doivent être bénies toutes les nations de la terre.

Au temps de sa prédication, Notre-Seigneur prêche et fait prêcher le royaume de Dieu. Le Roi, c'est lui-même : il le dit à Pilate ; le bon larron lui demande une place dans son royaume.

Au jour des Rameaux, les juifs crient en foule autour de Notre-Seigneur : « Hosanna ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Béni soit le règne de David notre père, qui arrive ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » (Mc 11, 9-10 ; Lc 19, 38).

Combien est saisissante l'harmonie de ces acclamations avec les promesses et les prophéties que nous avons rappelées !

Mais les juifs ne s'unirent pas tous à ces cris si pleins de vérité et d'espérance. Jaloux des prérogatives accordées à la race d'Abraham, et des promesses secondaires faites à leur peuple concernant la terre qui leur avait été donnée, ils s'aveuglèrent volontairement sur la promesse absolue de la bénédiction de tous les peuples, promesse qui leur fut confiée, qui

devait s'accomplir au milieu d'eux, et d'abord pour eux, selon la doctrine de saint Paul. (Rm 3, 1-2.)

De là, la division. Les juifs qui entrèrent dans le *royaume de Dieu* furent anathématisés par la Synagogue. Elle repoussa le royaume de Dieu dans l'attente d'un Messie qui lui donnerait le royaume de la terre ; elle perdit ainsi et la terre et le ciel. « *Temporalia perdere timuerunt, et vitam æternam non cogitaverunt, ac sic utrumque amiserunt* ¹. » (Saint Augustin, *Tract. 49 in Joan.*)

Nous venons de citer saint Augustin, laissons lui la parole en terminant cet article :

Notre Christ, dit-il, n'est pas roi d'Israël pour lever des impôts, ni pour armer de fer les multitudes, ni pour vaincre extérieurement des ennemis visibles ; mais il est roi d'Israël parce qu'il régit les âmes, parce qu'il veille à leurs intérêts éternels, enfin parce qu'il conduit au royaume éternel ceux qui veulent croire, espérer et aimer. [*Tract. 50 in Joan.*]

Jésus ! Que votre règne arrive !



¹ —« Ils craignirent de perdre les biens temporels et ne pensèrent pas à la vie éternelle ; et c'est ainsi qu'ils perdirent les deux. »

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !